

3.2

Réglementation

3.2 RÉGLEMENTATION

3.2.1 Consultation

Cadre 81-406, Information au moment de la souscription de titres d'organismes de placement collectif et de fonds distincts

Veillez noter que la page 77 se trouvant à la section 3.2.1 du bulletin du 24 octobre 2008 (Vol. 5, n° 42), a été remise en ligne le 28 octobre 2008, à la suite d'une anomalie survenue lors de la publication de ce bulletin.

Le 31 octobre 2008

3.2.2 Publication

Aucune information.